

PROGRAMME

Ville de Québec



CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU FABRICANT

Ceci est votre preuve que le produit Osburn que vous avez acheté est admissible au programme de la ville de Québec.

Programme de retrait ou de remplacement des appareils de chauffage à combustible solide non certifiés





La subvention s'applique aux appareils achetés à partir du 3 mai 2021.

RÉSUMÉ:

Le présent document atteste que l'appareil à combustible solide énuméré ci-dessous répond aux critères du programme de la Ville de Québec visant à encourager le retrait ou le remplacement des poêles, fournaies ou chaudières à combustible solide qui ne sont pas certifiés EPA ou CSA B.415.10 en ce qui concerne les particules fines émises dans l'atmosphère.

Les propriétaires doivent consulter le programme de la ville pour déterminer s'ils sont admissibles à une subvention :
<https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/programmes-subventions/habitation/appareils-chauffage-bois.aspx>

MODÈLES OSBURN QUALIFIÉS

 FOYERS À BOIS	 POÊLES À BOIS	 ENCASTRABLES À BOIS	 POÊLES À GRANULES
OB04007	OB00950	OB01705	OP00025
OB04010	OB01700	OB01900	OP00050
OB04016	OB02015	OB02016	OP00070
	OB02032	OB02028	
	OB02042	OB02045	
	OB03300	OB02201	
	OB03500	OB02700	
		OB03510	

Marc-Antoine Cantin, President CEO

"Sous peine de parjure,
Je déclare avoir examiné cette déclaration de certification, et qu'au meilleur
de ma connaissance, les faits sont vrais, corrects et complets".
Mai 2021.

Stove Builder International
250, rue de Copenhague | Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) Canada G3A 2H3